

## MANQUE DE MÉDECINS. Un groupe de travail sera créé

En fin de séance du conseil municipal du 18 décembre, le maire Michèle Quellard a répondu au collectif citoyen pour davantage de médecins au Croisic via une question de la liste Un nouveau cap qui l'interrogeait sur la suite que la municipalité comptait donner à la réunion du 8 décembre relative à la problématique du manque de médecins. Un sujet qui mobilise, la réunion du 8 décembre ayant réuni 250 personnes et une pétition toujours en ligne (1) a réuni 980 signatures.

### Un groupe de travail pour proposer des solutions

« J'ai décidé la création d'un groupe de travail technique qui sera piloté par le docteur Bernard Lafraise. Il sera composé de quatre membres : le docteur Lafraise, Joëlle Meunier, directrice générale des services et deux représentants du collectif croisicais. Je leur demande de travailler sur ce sujet et de présenter le résultat de leurs travaux aux élus pour le 1<sup>er</sup> juin au plus tard. Ils devront étudier toutes les hypothèses et ne rien s'interdire. Cette méthode sera la plus pertinente et garantit l'objectivité pour gérer cette question », a-t-elle annoncé.

Une façon de répondre au



La municipalité monte une commission pour trouver des solutions au manque de médecins sur la commune Archives Ghislain Hervé

collectif qui par la voie d'un communiqué retenait de cette réunion, l'opposition exprimée par la commune à l'embauche de médecins salariés, « sans, écrit-il, donner d'arguments convaincants justifiant cette opposition et sans donner aucune perspective d'arrivée de nouveaux médecins libéraux ».

### Une commission pour décider

« Je proposerai au conseil municipal la création d'une commission dédiée qui se prononcera sur les conclusions du groupe de travail. Conformément au règlement

intérieur adopté en juillet 2020, elle sera composée de six élus municipaux représentant les différentes tendances de notre assemblée. Madame Thobie, vous disposerez d'un siège dans cette commission. Les élus indépendants auront deux sièges et la majorité trois sièges et j'en assurerai la présidence » a conclu la première magistrate.

■ (1) Pétition en ligne et informations sur les solutions à trouver, sur le site internet du collectif : site internet <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com/>.